

Une PME française lance le solaire en Afrique du Sud



Les panneaux couvrent 2600 m² sur le parking du siège social d'Eskom.

Coruscant a piloté la construction, à Johannesburg, de la première centrale photovoltaïque du pays.

Un petit pas pour l'industrie [solaire](#) sans doute, mais un grand pas pour l'énergie renouvelable en Afrique du Sud. Vendredi dernier, la toute première centrale [photovoltaïque](#) du pays a été inaugurée à Johannesburg.

Répartis sur 2600 m², les panneaux -d'une capacité totale de 400 kW crête- couvrent le parking du siège social d'Eskom, l'opérateur national d'électricité qui a investi tardivement dans le photovoltaïque. La production annuelle, de l'ordre de 675 mégawattheures (MWh), représente l'équivalent de la consommation de 140 personnes. Elle sera affectée aux bâtiments d'Eskom, dont elle assurera 5% des besoins énergétiques.

Cette première pour l'Afrique du Sud en constitue également une pour Coruscant: cette PME française, créée en 2007, qui finance, fabrique et exploite des installations solaires, a franchi les frontières à cette occasion. Maître d'œuvre de ce chantier à Johannesburg après avoir remporté l'appel d'offres l'été dernier, Coruscant s'est associé au conglomérat sud-africain Guma Group.

Pour cette centrale photovoltaïque, Guma a notamment pris en charge les opérations de génie civil. Coruscant a eu recours également aux technologies françaises, via les modules de [Tenesol](#) (filiale de [Total](#)) et les onduleurs de [Schneider Electric](#), tous deux implantés localement.

Un savoir-faire exportable

«Nous avons montré que notre savoir-faire pouvait s'exporter, dans le cadre de projets que nous pilotons nous-mêmes», se félicite Thierry Mueth, le président de la PME. Il précise aussitôt que 80% du budget total de 1,2 million d'euros a été dépensé sur place, «conformément à l'objectif fixé par le gouvernement sud-africain de développer dans le pays les activités liées aux énergies renouvelables».

Au terme de ce chantier inaugural, l'entreprise entend bien continuer à miser sur l'Afrique du Sud, qui affiche une politique ambitieuse en matière de renouvelable. Pour le seul solaire, une série d'appels d'offres prévoit la construction de 1400 MW à l'horizon de 2030.

En attendant, Coruscant va continuer à se développer en France où son portefeuille de projets s'étoffe à intervalles réguliers. À la rentrée, un partenariat a été noué avec la [Caisse des dépôts](#) pour la construction d'une centrale solaire de 23.000 panneaux couvrant le parking de l'usine [Renault](#) de Cléon (Seine-Maritime). Le projet en Normandie prévoit une production annuelle de 4100 MWh, l'équivalent de la consommation d'un millier de foyers.

Au passage, Coruscant prend soin de préciser que l'installation sera réalisée avec «des fournisseurs français, un installateur électrique local et des panneaux photovoltaïques européens». Une manière de dire que l'industrie solaire peut se développer dans l'Hexagone sans nécessairement faire appel aux fabricants chinois, comme le déplorait le gouvernement en début d'année avant de revoir à la baisse les tarifs de rachat de l'énergie photovoltaïque.



Une PME française lance le solaire en Afrique du Sud

Coruscant a piloté la construction, à Johannesburg, de la première centrale photovoltaïque du pays.



Répartis sur 2 600 m², les panneaux couvrent le parking du siège social d'Eskom.

J. CORUSCANT/ESKOM

FREDERIC DE MONCAULT

ÉNERGIE Un petit pas pour l'industrie solaire sans doute, mais un grand pas pour l'énergie renouvelable en Afrique du Sud. Vendredi dernier, la toute première centrale photovoltaïque du pays a été inaugurée à Johannesburg. Répartis sur 2 600 m², les panneaux - d'une capacité totale de 400 kW crête - couvrent le parking du siège social d'Eskom, l'opérateur national d'électricité qui a investi tardivement dans le photovoltaïque. La production annuelle, de l'ordre de 675 mégawattheures (MWh), représente

l'équivalent de la consommation de 140 personnes. Elle sera affectée aux bâtiments d'Eskom, dont elle assurera 5 % des besoins énergétiques.

Cette première pour l'Afrique du Sud en constitue une égale pour Coruscant : cette PME française, créée en 2007, qui finance, fabrique et exploite des installations solaires, a franchi les frontières à cette occasion. Maître d'œuvre de ce chantier à Johannesburg après avoir remporté l'appel d'offres l'été dernier, Coruscant s'est associé au conglomérat sud-africain Guma Group. Pour cette centrale photovoltaïque, Guma a notamment pris en

charge les opérations de génie civil. Coruscant a eu recours également aux technologies françaises, via les modules de Teneosol (filiale de Total) et les onduleurs de Schneider Electric, tous deux implantés localement.

Un savoir-faire exportable

« Nous avons montré que notre savoir-faire pouvait s'exporter, dans le cadre de projets que nous pilotons nous-mêmes », se félicite Thierry Mueth, le président de la PME. Il précise aussitôt que 80 % du budget total de 1,2 million d'euros a été dépensé sur place, « conformément à l'objectif fixé par le gouvernement sud-africain de déve-

lopper dans le pays les activités liées aux énergies renouvelables ». Au terme de ce chantier inaugural, l'entreprise entend bien continuer à miser sur l'Afrique du Sud, qui affiche une politique ambitieuse en matière de renouvelable. Pour le seul solaire, une série d'appels d'offres prévoit la construction de 1 400 MW à l'horizon de 2030.

En attendant, Coruscant va continuer à se développer en France où son portefeuille de projets s'étoffe à intervalles réguliers. À la rentrée, un partenariat a été noué avec la Caisse des dépôts pour la construction d'une centrale solaire de 23 000 panneaux couvrant le parking de l'usine Re-

nault de Cléon (Seine-Maritime). Le projet en Normandie prévoit une production annuelle de 4 100 MWh, l'équivalent de la consommation d'un millier de foyers. Au passage, Coruscant prend soin de préciser que l'installation sera réalisée avec « des fournisseurs français, un installateur électrique local et des panneaux photovoltaïques européens ». Une manière de dire que l'industrie solaire peut se développer dans l'Hexagone sans nécessairement faire appel aux fabricants chinois, comme le déploierait le gouvernement en début d'année avant de revoir à la baisse les tarifs de rachat de l'énergie photovoltaïque. ■